

La justice par visioconférence : des audiences illégales au sein même des centres de rétention

19 janvier 2018



La politique du tout enfermement des personnes étrangères en rétention menée par le gouvernement, en particulier depuis la circulaire Collomb du 20 novembre 2017, conduit à multiplier les violations de leurs droits fondamentaux. Des personnes sont jugées par visioconférence en toute illégalité au cœur même des centres de rétention. Une pratique qui préfigure le projet de loi présenté le 11 janvier.

[...]

Lire aussi : [La justice par visioconférence : des audiences illégales au sein même des centres de rétention](#)

- [Emplacement : ré-agir ensemble > Solidarités > Actualités partenaires >](#)
- [Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/La-justice-par-visioconference-des-audiences-illegales-au-sein-meme-des-centres>](#)